

IMPRIMERIE E. THOMAS, MALZÉVILLE

Défen
tif pré
oetier,

e et q
ittérai
ancy. C
emier
riés :
Elle a
ue piéq
re ne
l'en fél
r, il es
érateu
ectatic
pris d
de r
entes
aires
ien di

ante e
bles.
Paul
une n
rection
er, a
ux pag
rects,
ons a
Mort
, de l
du rest
pas e
i que
ou l'in
se ret

Quant
méch
s criti
n vou
arrivé
prou
ons —
ent su
ou l'or
nt étai
te. Il
pas ét
pas
ire.
bilà en
, qui
ne per
es allu
garant
trempe
se no
tout
qui
au lan
es vie
main
arler
être

icati
sérer

e rédacteur,

U
JOU
A
FAB
JU
Stat
FO
GAR
Spécia
rel
Assort
Poèles
Gran
OC
BO
PORC
LOC
EU
Entre

Est républicain
2 Mars

« La Défense du commerce »
 C'est le titre de l'organe corporatif mensuel que vient de fonder la section de Nancy de la Ligue syndicale pour la défense du commerce, du travail et de l'industrie, et dont le premier numéro a paru le 1^{er} mars.
 L'administrateur de la revue est le dévoué et actif section, M. Serrière, pap la Falencerie.

» Ce cancan n'a certainement rencontré aucun crédit auprès des personnes qui me connaissent, et qui savent combien amère et doux est mon caractère; mais comme il pourrait en rencontrer auprès de geus qui ne me connaissent pas, je tiens à protester.

Est républicain
le Mars

La « Revue que chante »

Un nouvel organe littéraire fait son apparition à Nancy mensuelle dont le précédent des articles très variés critique, chronique, etc. La *Revue que chante et qui* Notre nouveau confrère de programme, et nous l'autant qu'on peut en juger un groupe de jeunes littéraires être jeunes sans affectation, sans parti pris, sent même une tentative vers les tendances décadentes, dont les rébus littéraires deviennent réellement bien chiffrer.
 Donc la *Revue que chante* publie des vers intelligibles de MM. L. Tonnelier et Il y a dans ces derniers que l'irréprochable correction n'empêche pas de vibrer. D'autres, qui figurent au et qui sont moins corrects vibrer autant. Mentionner morceaux de prose, la *Zambogna*, par exemple, lon. On peut constater d'ailleurs que la nouvelle publication n'est certain éclectisme, ainsi *Fleur-lueur*, du même, et poésie néo-décadente s'entend.

Tels sont les chants. Elles ne sont pas bien seulement que les jeunes *vue* semblent surtout et vains qui ne sont pas à comme ils disent. Cela encore à l'âge des illusions, où l'on croit que le talent vient aux sommets et où on que ceux qui échouent dépourvus de tout mérite plus tard — puisse ne pas pens — qu'il n'en est dans la carrière littéraire.

Quoi qu'il en soit, votre de décentralisation, vante et à laquelle on n'inter une longue vie. Ses ses mêmes sont une grande Dans la lutte on se retend dans l'eau bénite... on se quoi ne pas s'appeler *Revue qui chante et* d'emprunter son titre à badours? Tandis que les à paraître *jeunes*, voici nes qui se mettent à pa cêtres. Et chacun croit

Communiqué
 On nous prie d'insérer la vante :
 « Monsieur le rédacteur,
 » Quelques personnes malveillantes insinuent que dans le dialogue intitulé : Un Four, dialogue paru dans le premier numéro de la *Revue que chante et qui critique*, j'ai attaqué un pianiste de Nancy dont la réputation — qui en doute? — est à l'abri de toute critique.

L
 Pour tout ce qui concerne
PUBLICITÉ
 S'ADRESSER
 12, Rue de la Faïence

A
 Messieurs les membres
 cale pour la défense
 du Commerce et de
 Nancy, sont priés
 générale, qui aura
 et demie du soir,
 Chanzv.

S. MOLARD
 Saint-Dizier
 BRONZES D'ART
 ENFANTINE
 ONDELLE
 ERIE FANTAISIE
 de Voyage
BRARD
 Dominicains
 NANCY
 MACHINE A COUDRE
 sans navette
ELSIOR
 OT, Mécanicien
 Stanislas, 27

J. JACQUOT
 26, Rue du Pout-Mouja, 26
 NANCY

Réparations d'objets d'art et d'antiquités
 Reproduction de tout Objet métal soit bronze ou galvanoplastie
 Grand choix d'Orfèvrerie - Argent et Métal argenté
 PIÈCES SUR COMMANDE - CISELURE
 Réparation d'Orfèvrerie

AU CADRAN ÉLECTRIQUE
HORLOGERIE-BIJOUTERIE

LOUIS
 36, Rue Saint-Georges, 36
 NANCY

MAISON RECOMMANDÉE
 Pour les Prix modérés et la Qualité supérieure de son Horlogerie

TRAVAUX DE BATIMENTS
 DISTRIBUTION D'EAU ET DE GAZ

E. THOMAS
 Ferblantier, Pompier, Lampiste
 5, Rue Pichon, NANCY

ARTICLES de MÉNAGE
 Réparations en tous Genres

PIDOLOT
 NANCY
 104, rue Saint-Dizier, 104

Choix considérable de Meubles, Sièges
 PETITS MEUBLES DE FANTAISIE
 300 CARPETTES
 100,000 Fr. de Marchandises à Vendre
 PRIX MODÉRÉS
 LIQUIDATION

VÉRITABLES GOUTTES VÉGÉTALES
 ANTINÉVRALGIQUES
 Selon la Formule du Commandant D.
 Préparées par

CH. DUON
 PHARMACIEN
 26, Faubourg Stanislas, 26

2 francs 50 le Flacon
 Envoi franco contre pareille somme en mandat du timbres-poste
 Nota. — Il faut se défier des imitations et exiger la signature C. D.
 Rabais 40 0/0 sur toutes les spécialités — Prix modérés pour tous les médicaments

René MATHIS
 NEGOCIANT
 38, rue des Quatre-Eglises, 38
 NANCY

MERCERIE - BONNETERIE EN GROS
 Chaussures et Pantoufles en tous genres

IMPRIMERIE CREPIN-LEBLOND
 21, rue St-Dizier - 40, rue des Dominicains
 (Passage du Casino)
 NANCY

JOURNAUX - BROCHURES - ALMANACHS
 Impressions commerciales
ANNUAIRE DE LORRAINE
 (Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges)
 Conditions avantageuses

FABRIQUE DE CORSETS EN TOUS GENRES
 Blanchissage & Réparations
MAISON LECLERC-LOQUIER
 FONDÉE EN 1858

JUCHS - LECLERC
 Successeur
 15, rue Saint-Jean, 15
 NANCY

Station des Tramways. — Ne pas confondre

Case à Louer

FOURNEAUX DE CUISINE
 Système ZIMMERMANN, brev. s. g. d. g.
 GARANTIS POUR LA CUISSON RAPIDE DES FOURS
 Spécialité pour grands Établissements, Maisons religieuses, Hôtels, Cafés, Charcuteries, etc.
 Assortiment d'Appareils de chauffages. — Calorifères de tous systèmes.
 Poêles en fonte et faïence. — Ustensiles de cuisine en cuivre, fonte et fer battu.
 Grands brûloirs à café. — Poêles pour tailleurs.
 OCCASIONS — ÉCHANGES — RÉPARATIONS

BONNAIRE - ZIMMERMANN
 9, Place du Marché, 9, NANCY

PORCELAINES — CRISTAUX — FAYENCES
 LOCATION DU SERVICE DE TABLE

EUG. FERRY
 MAISON
 11, Place du Marché, 11, NANCY
 Entre la Rue des 4-Eglises et la Rue Saint-Dizier

Services de table, à thé, à café, etc., porcelaine et faïence. — Garnitures de toilette, etc. — Grès et poterie. — Articles pour limonadiers et hôteliers. — Fantaisies. — Bouteilles et cloches de jardin.

SPÉCIALITÉ DE DIABLES OU POTERIE RUSSE

CHAUSSURES SUR MESURE
 Spécialité pour hommes
 RÉPARATIONS

CH. JEANBILLE

LA DÉFENSE DU COMMERCE

JOURNAL DE LA LIGUE SYNDICALE

Pour la défense du Commerce, du Travail et de l'Industrie

(Section de Nancy)

Paraît tous les mois
ABONNEMENTS :
3 fr. par An

Pour tout ce qui concerne la
PUBLICITÉ
S'adresser :
12, Rue de la Faïencerie, 12

AVIS

Messieurs les membres de la Ligue Syndicale pour la défense des intérêts du Travail, du Commerce et de l'Industrie, section de Nancy, sont priés d'assister à la réunion générale, qui aura lieu, le 6 mars à 8 heures et demie du soir, salle de l'Agriculture, rue Chanzy.

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu financier.
- Exposé des travaux et de la situation.
- Election des membres du Comité.
- N. B. — MM. les membres des Syndicats adhérents pourront assister à la réunion.
- Ces Syndicats sont les suivants :
 - Syndicat de l'Ameublement.
 - la Bijouterie.
 - la Boucherie.
 - la Boulangerie.
 - des Cordonniers.
 - des Libraires de la Région Meurthe-et-Moselle, Ardennes, Haute-Marne, Meuse et Vosges.

A NOS LECTEURS

De toutes les modifications apportées dans la situation économique de la France, depuis 1870, celle du régime commercial est sans contredit la plus frappante et la plus profonde, en même temps qu'elle est la plus désastreuse.

La loi du 14 Juillet 1880, en autorisant l'accaparement, devait fatalement avoir des conséquences funestes pour le commerce, car dans toutes les villes importantes, on voit s'établir des magasins accapareurs et des sociétés coopératives qui ne tardent guère à semer la ruine autour d'eux, sans profit pour personne, le bon marché des articles qu'ils offrent aux acheteurs n'étant qu'illusoire. C'est pour remédier à cette situation que le Comité de la Ligue, (Section de Nancy), a décidé la publication d'un journal, ne traitant que des questions économiques et commerciales, afin de répandre ses doctrines et de faire connaître à tous, les revendications des petits et moyens commerçants et industriels.

Nous croyons sincèrement, qu'après avoir étudié cette question si complexe et qui touche à tant d'intérêts légitimes, il est de notre devoir d'éclairer nos concitoyens sur un système qui, pour avoir causé tant de ruines, n'a encore profité qu'aux seuls accapareurs.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, à tous ceux qui, nous croyant de bonne foi, s'intéressent à notre cause. Nous mettons nos colonnes à leur disposition, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses, pourvu qu'ils n'y traitent que des questions économiques, touchant le travail, le commerce et l'industrie.

Nous n'ignorons pas combien il y a de ténacité de notre part à publier un journal, nous espérons toutefois, que parmi les commerçants et les industriels que nous voulons défendre, nous trouverons des collaborateurs qui nous aideront à diriger notre entreprise.

Nous n'avons pas la prétention de conduire le mouvement, ni d'imposer notre façon d'agir, aussi adressons-nous un pressant appel à tous les Syndicats, en les engageant à se joindre à nous; notre tâche accomplie, nous serons lâchement payés, si nous avons réussi à servir de trait d'union entre les commerçants de notre région.

Ce que nous demandons surtout, c'est qu'on ne nous fasse pas l'injure de croire que nous agissons dans un but d'animosité ou d'intérêt personnel.

Non! nous sommes animés de sentiments plus élevés, et si nous conservons le moindre doute, si un seul instant, nous pouvions croire que notre disparition dut avoir pour conséquence d'assurer la prospérité de notre pays, nous nous inclinons sans protester; mais convaincus du contraire, nous ferons tout ce que légalement, nous pourrons faire pour notre défense.

Et si malgré nos efforts, nous n'obtenions pas une répartition plus

équitable des charges qui pèsent si lourdement sur les petits, il nous resterait du moins la certitude d'avoir fait tout devoir.

Le Comité de la Ligue

(Section de Nancy).

De la Revendication du 15 Janvier 1896

Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes
Paris, le 31 décembre 1895

CABINET DU MINISTRE
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que, sur mon rapport et par décret du 31 de ce mois, vous avez été nommé Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur en récompense de vos services.

Agrez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,
G. MESUREUR.

A Monsieur Christophe (Léopold-Maxime), Chevalier de la légion d'Honneur.

LIGUE SYNDICALE Paris, le 3 janvier 1896
pour la DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU TRAVAIL, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
Siège social : 99, rue Montmartre, 99.

Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser réception de la lettre que vous m'avez adressée le 31 décembre 1895, lettre par laquelle vous m'informez que, sur votre proposition, je viens d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

En me conférant cette dignité, vous avez certainement voulu, Monsieur le Ministre, honorer les 180.000 membres de la démocratie travaillante, industrielle et commerciale qui composent notre Ligue.

Soyez donc remercié, en leur nom ainsi qu'en votre nom, car nous apprécions tous l'honneur que vous nous avez fait en ma personne. Nous vous serons infiniment reconnaissants de porter jusqu'à Monsieur le Président de la République l'expression de nos sentiments de vive satisfaction.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, avec l'assurance de nos sympathies, celle de notre très distinguée considération.

L. CHRISTOPHE

Le Journal officiel de la République française du mercredi 1^{er} janvier 1896, pages 8 et 9, contient un décret du texte duquel nous extrayons ce qui suit :

Le Président de la République française, Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, Vu la loi du 25 juillet 1873, sur les récompenses nationales,

Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre, en date du 30 décembre 1895, portant que les nominations et les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur,

Décrète : Article 1^{er}. — Sont nommés ou promus dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de Chevalier.

Christophe (Léopold-Maxime), négociant-commissionnaire, à Paris, fondateur et président de la Ligue pour la défense des intérêts du travail, de l'industrie et du commerce.

Art. 2. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes et le grand Chancelier de la Légion d'honneur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 31 décembre 1895.

FÉLIX FAURE.
Par le Président de la République, Le Ministre du Commerce, de l'Industrie des Postes et des Télégraphes, G. MESUREUR.

Les membres du bureau du Comité de centralisation de la Ligue — et particuliè-

ment son président — adressent à tous les amis connus et inconnus, qui leur ont écrit, ou qui leur ont envoyé leur carte, à l'occasion du 1^{er} janvier, l'expression de leur gratitude.

L'acte gouvernemental spécifié dans le décret, en partie reproduit ci-contre, doit plus que jamais engager les indifférents à se grouper autour du drapeau de la Ligue et encourager les militants à poursuivre pacifiquement, mais énergiquement, les travaux commencés en 1880.

Malgré les critiques haineuses et injustifiées, les mauvais procédés et même les calomnies grossières, la Ligue continuera imperturbablement son œuvre d'émancipation sociale.

Les critiques ! Elle les accepte toutes, à la condition formelle qu'elles soient courtoises. Elle a donné la preuve de son esprit de conciliation en se ralliant — parce qu'il lui a paru juste — au système proposé par ses amis, des groupes de l'alimentation, à propos des coopératives de consommation.

Les mauvais procédés ! On peut les employer contre elle, elle n'en usera envers personne. Quant aux calomnies et aux grossièretés, pas un membre ne fera aux auteurs d'aucune d'elles — *quelles qu'elles soient* — l'honneur d'y répondre.

Partie Officielle de la Revendication du 31 janvier 1896

LIGUE SYNDICALE Paris, le 27 janvier 1896
pour la DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU TRAVAIL, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
Siège social : 99, rue Montmartre, 99.

Monsieur le Président de la Commission des Patentes à la Chambre des Députés.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser un vif remerciement à Messieurs vos collègues, membres de la Commission que vous présidez, de consentir à nous accorder une audition lors de votre première séance.

Espérant, Monsieur le Président, que la Commission satisfera à notre désir, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre très distinguée considération.

Par délégation spéciale, Le Président, L. CHRISTOPHE, 21, rue Poissonnière.

A cette lettre nous avons reçu la réponse suivante :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Monsieur le Président,

La commission a décidé d'entendre les réclamations des intéressés au moment où elle abordera la discussion des articles qui les concernent particulièrement.

Lorsque ce moment sera venu, vous recevrez par mes soins une convocation au nom de la commission.

Veillez bien recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

BOURGEOIS (du Jura).

Décoration du Président des Ligues à Paris

On a lu en tête du journal que sur la proposition de M. Mesureur, ministre du commerce, M. Louis Christophe, fondateur et président de la Ligue pour la défense du travail, du commerce et de l'industrie, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous pouvons affirmer que M. Christophe n'a pas sollicité la décoration. S'il l'a acceptée, c'est qu'il l'a pensée qu'une partie de l'honneur qu'on lui faisait rejaillissait sur ses collaborateurs et sur les Ligues, auxquelles elle donnait pour ainsi dire la consécration officielle.

Le Ministre du commerce qui suit depuis longtemps les efforts faits par M. Christophe et ses amis a pu juger la force de leurs convictions et l'énergie de leurs efforts, et a pensé avec raison qu'il devait, en la personne du fondateur des Ligues récompenser l'ardeur et l'opiniâtreté mises par celles-ci au service d'une bonne cause.

Nous adressons au nom de tous nos collègues nos sincères félicitations au président de la Ligue.

Le Comité de la Ligue, à Nancy, a reçu la lettre suivante :

Monsieur le président et cher collègue, Nous avons eu l'honneur de vous adresser

une lettre typographiée vous priant de demander à MM. les sénateurs et députés de votre circonscription de vouloir bien :

1. Questionner les députés et sénateurs de votre circonscription de vouloir bien :

2. Disjoindre de la discussion du budget la question des patentes et de nommer une commission spéciale chargée d'étudier à fond cette question.

La Chambre des députés dans sa dernière séance du vendredi 13 décembre 1895, a satisfait à notre premier désir. Au cours de celle du 19 du même mois, elle a réalisé le second, en nommant la Commission des patentes, composée de MM. :

Georges Berry, J. Bourgeois (du Jura), Brune, Coache, Desjardins, Drake, Antonin Dubost, Gamard, Guillemin, Jacquemin, de La Batut, Laroche-Joubert, Michau, Modeste Leroy, Papelier, Pichon, Pourteyron, Rose, Ville, Viviani, Vogeli.

Etant persuadés que votre participation à la pression morale que nous avons exercée, a eu sa grande part dans le succès constaté, nous vous adressons un nouvel et pressant appel pour vous prier de nous aider, une fois de plus, à atteindre notre but.

Les législateurs, sous peu de jours, seront en vacances. Presque tous se rendront dans leur circonscription électorale. Nous vous serons reconnaissants de leur faire visite, et si possible de les inviter à une réunion spéciale au cours de laquelle vous leur exposerez nos doctrines économiques sur :

1. Les Patentes ;
2. Les Sociétés coopératives de consommation ;
3. Les Économats des chemins de fer ou particuliers.

Il faut convaincre, sénateurs et députés, du bien fondé des revendications que nous formulons depuis 1880.

Il importe de leur faire comprendre que l'accaparement de la vente de tous les produits nécessaires à la consommation humaine — qu'ils soient alimentaires ou autres — par des spéculateurs sans conscience, ou par des sociétés plus ou moins anonymes, est contraire à la prospérité générale, puisqu'il a pour effets incontestables :

1^o La destruction de l'industrie nationale, opprimée par ces insatiables — *sans patrie* — attendu que, lorsque nos producteurs résistent à leurs demandes excessives de bas prix, ils remplacent, sans l'ombre de remords, la marchandise française, de bonne qualité, par celle de l'étranger et particulièrement par celle de la camelote allemande ;

2^o La diminution des salaires soit : la diminution des facultés de dépenses de la masse laborieuse, agricole, industrielle ou commerciale ;

3^o La suppression de la situation de tous ceux qui, comme nous, sortis du salariat, ont pu en exerçant une profession ou un commerce se créer une position indépendante.

4^o L'impossibilité absolue pour les salariés, de conquérir comme nous l'avons pu faire, l'indépendance habituelle à laquelle ont droit tous les êtres humains ;

5^o L'établissement d'un régime de désagrégation qui divisera notre pays en deux classes ennemies, comprenant : d'une part, les riches et, d'autre part, les serfs économiques sous l'entière dépendance des premiers.

Est-ce pour arriver à cet état social abominable et anti-démocratique, que les émancipateurs de 1791 ont risqué leur existence et leur liberté, pour permettre à leurs descendants de vivre du fruit de leur travail et de payer des impôts en raison de leurs facultés.

Nous ne le croyons pas et nous pensons que vous serez de notre avis.

La diffusion de la fortune étant une cause de la prospérité générale, nous avons la conviction que la diffusion de l'exercice des professions — *quelles qu'elles soient* — donne les mêmes résultats.

La concentration de celles-ci par une minorité d'individualités, a déjà pour effets indéniables, de nombreuses ruines personnelles et une accentuation de la gêne générale. Encore quelques années de ce système qui atteint les revenus publics, diminue la valeur de la propriété et par suite les ressources mêmes de tous les citoyens riches ou aisés, aussi bien que celles de tous les autres, et nous arriverons à une égalité non pas relative mais absolue : *cette de la misère pour tous*.

De cette égalité, nous n'en voulons pas !

Nous avons le devoir de défendre les principes que nous vous rappelons. Leur application fermera à tout jamais l'ère des mouvements violents, dont nous ne voulons à aucun prix.

Lorsque vous exposerez ce qui précède aux législateurs, que nous vous prions de voir et de convaincre, vous trouverez certainement parmi eux peu d'opposants.

Persuadés que vous vous associerez à notre œuvre de concorde, d'apaisement, de justice et de probité, nous vous remercions à l'avance de votre bon concours, et vous

prions d'agréer. Monsieur le Président et cher collègue, nos meilleures cordialités.

Le Président : L. CHRISTOPHE, 21, rue Poissonnière. Le Secrétaire : LÉON BALLY, 27, rue Poissonnière. 17, galerie Montpensier.

Les Vice-Présidents : GAZON, 48, avenue des Ternes. HATEL, 53, rue Monsieur-le-Prince.

Le Trésorier général : GORGE, 26, rue du Bac.

L'Archiviste Économique : DURIEUX, 9, rue des Saussaies.

Pour répondre au désir du Comité central, nous avons écrit à MM. les députés de Meurthe-et-Moselle, et nous devons dire que seuls, MM. Papelier et Viox, nous ont répondu. Nous connaissons depuis longtemps les sentiments de MM. Papelier et Viox, et jamais nous n'avons douté de leur sollicitude pour la cause que nous défendons ; eux, du moins, connaissent nos revendications et ont pu apprécier combien elles sont légitimes. Nous les remercions au nom des commerçants de notre région.

THÉORIE ET PRATIQUE

M. Jules Doumergue, qui faisait, la semaine dernière, dans la *Reforme Économique*, le procès de l'administration des chemins de fer, s'occupe aujourd'hui, dans le même journal, des coopératives, en général, et du grand meeting de l'alimentation parisienne, en particulier.

M. Doumergue est un chaud partisan de la coopération de consommation. Pour un peu, il nous présenterait celle-ci comme la panacée universelle depuis si longtemps cherchée des rêveurs :

« Qu'on en juge, plutôt, par ce passage de son article :

« Pour nous, la loi projetée sur les coopératives est la loi la plus démocratique qu'on ait élaborée depuis bien des années. Elle sera un bienfait pour tous ceux dont les ressources doivent être ménagées, et qui, avec la somme qu'ils dépendent actuellement chez certains détaillants, se donneraient le double de bien-être en s'affiliant à des Sociétés coopératives.

« N'est-on pas révolté quand on compare les prix auxquels on paie la viande et le pain chez le boucher et le boulanger, aux prix auxquels l'agriculteur trouve à vendre son blé et son bétail? Ne l'est-on pas aussi, quand on voit que l'épicerie, qui est une si grosse dépense dans un ménage, pourrait être vendue à un tarif inférieur de cinquante pour cent aux prix actuels? »

Nous ne ferons pas à M. Doumergue l'injure de suspecter sa sincérité ; nous ne l'accuserons pas de n'être un si chaud thuriféraire de la coopération que parce qu'il est actionnaire de société coopérative ; nous lui dirons simplement que son langage est celui d'un homme qui s'est complu dans une théorie dont il ne lui a jamais été permis d'apprécier et de juger l'application.

Comme lui, comme bien des personnes de bonne foi, nous avons cru un moment que la coopération pouvait permettre au consommateur de s'approvisionner à plus bas prix qu'il ne le peut avec le commerce.

Mais notre illusion n'a pas eu longue durée. Elle n'a pas résisté à l'expérience.

Mieux placé que M. Doumergue pour étudier la question de la coopération, après avoir vu celle-ci dans le domaine de la réalité, nous avons acquis la certitude qu'elle constituait l'une des plus dangereuses utopies.

Elle supprime, il est vrai, la majorité des commerçants.

Mais elle les remplace et ne peut les remplacer que par des employés incapables, dont l'incompétence est, la plupart du temps, exploitée par l'intermédiaire qu'elle ne peut atteindre, c'est-à-dire par l'homme riche, forcément, pour la plupart de ses marchandises, elle doit trouver entre elle et le producteur.

Et souvent cette incompétence est doublée d'une malhonnêteté qui coûte cher au coopérateur.

Si cher même, que des denrées de qualité très inférieure, — n'en déplaise à M. Doumergue, — sont payées à la coopérative, un prix plus élevé que celui qui est demandé par le commerçant pour des produits propres et sains.

A cela M. Doumergue peut répondre que nous parlons d'une société seulement ; il pourrait nous reprocher de n'envisager que ce qui est et non ce qui devrait être. Hélas ! cinquante exemples ont surabondamment démontré que ce qui se passe chez nous, sous nos yeux, se produit partout, dans toutes les sociétés coopératives.

J. JACQUOT 26, Rue du Pout-Mouja, 26 NANCY

Réparations d'objets d'art et d'antiquités Reproduction de tout objet métal soit bronze ou galvanoplastie

AU CADRAN ÉLECTRIQUE HORLOGERIE-BIJOUTERIE LOUIS 36, Rue Saint-Georges, 36 NANCY

MAISON RECOMMANDÉE Pour les Prix modérés et la Qualité supérieure de son Horlogerie

TRAVAUX DE BATIMENTS DISTRIBUTION D'EAU ET DE GAZ

E. THOMAS Ferblantier, Pompier, Lampiste 3, Rue Pichon, NANCY

ARTICLES DE MÉNAGE Réparations en tous genres

PIDOLOTT NANCY 104, rue Saint-Dizier, 104 Choix considérable de Meubles, Sièges PETITS MEUBLES DE FANTAISIE 300 CARPETTES 100,000 Fr. de Marchandises à Vendre PRIX MODÉRÉS LIQUIDATION

VÉRITABLES GOUTTES VÉGÉTALES ANTI-NEURALGIQUES Selon la Formule du Commandant D. Préparées par

CH. DUON PHARMACIEN 26, Faubourg Stanislas, 26 2 francs 50 le Flacon Envoi franco contre mandat ou mandat de timbres-poste

René MATHIS NEGOCIANT 38, rue des Quatre-Eglises, 38 NANCY

MERCERIE - BONNETERIE EN GROS Chaussures et Pantalons en tous genres ARTICLES DE PARIS FOULARDS - CORSETS - CRAVATES LAINES et COTONS à TRICOTER à l'usage et à broder

L'HYGIÈNE DE LA VUE Volume de 260 pages, 128 figures dans le texte PAR E. GRAND

à l'Angle des rues Saint-Dizier et Saint-Georges

SPECIALITÉ DE BLANC HOUSSEAU-NICOLAS 12 et 14, Rue des Dominicains

V. HOUSSEAU, SUCCR 12 et 14, Rue des Dominicains CHEMISES SUR MESURE TROUSSEAU SUR COMMANDE Rayon spécial de Faux-Cols et Manchettes

J. TUFFIER 31, Rue Saint-Dizier, 31 NANCY

HORLOGERIE DE PRÉCISION Bijouterie - Joaillerie - Orfèvrerie CORBELLES DE MARIAGE Grand choix de Bijoux Lorrains BRONZES D'ART ET D'AMEUBLEMENT

IMPRIMERIE CREPIN-LEBLOND 21, rue St-Dizier - 40, rue des Dominicains (Passage du Casino) NANCY

JOURNAUX-BROCHURES-ALMANACHS Impressions commerciales ANNUAIRES DE LORRAINE (Morthel-et-Maella, Hame et Voges) Conditions avantageuses

FABRIQUE DE CORSETS EN TOUS GENRES Blanchissage & Réparations MAISON LECLERC-LOQUIER FONDÉE EN 1858 JUCHS-LECLERC Successeur 13, rue Saint-Jean, 13 NANCY

Case à Louer

FOURNEAUX DE CUISINE Système ZIMMERMANN, brev. s. g. d. g. GARANTIS POUR LA CUISSON RAPIDE DES POURS Spécialité pour grands Établissements, Maisons religieuses, Hôtels, Cafés, Charcuteries, etc.

BONNAIRE - ZIMMERMANN 9, Place du Marché, 9, NANCY

PORCELAINES - CRISTAUX - FAYENCES LOCATION DU SERVICE DE TABLE MAISON EUG. FERRY 11, Place du Marché, 11, NANCY

CHAUSSURES SUR MESURE Spécialité pour hommes

RÉPARATIONS CH. JEANBILLE 1, Rue des Tiercelins, 1 NANCY

Case à Louer

MERCERIE --- BONNETERIE Assortiment complet pour Tailleurs et Couturières

L. JOANNÈS 5, Rue Raugraff, 5 NANCY

SPECIALITÉ DE ROUENNERIE-TOILERIE

E. GUYOT-KLEIN 3, Rue de la Faïencerie, 3 NANCY Spécialité de Flanelles Russes, Falaises d'Alsace DÉPÔT DE FLANELLES DE SANTÉ garanties irrétrécissables

FABRIQUE DE PASSENTERIE HAUTE NOUVEAUTÉ POUR DAMES Spécialité de Fournitures pour Couturières

A. JACQUES NANCY 13, rue de la Faïencerie, 13 Mercerie, Boutons, Doublures, Rubans Velours, Dentelles, Broderies, Soirées, Fourrures Dépôts et Consignations Service des Expéditions, même rue, n° 16

E. IOHMANN BIJOUTIER, JOAILLER, ORFÈVRE A l'angle des rues des Carmes, 1, et Stanislas NANCY

CHAPPELLERIE & MODE FRANÇAISE E. SCHMIDT 108, rue Saint-Dizier, 108 NANCY

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS Coups de fer gratuits aux Clients

MAISON LEFÈVRE-DENISE MAISON DE CONFIANCE

MACARONS DE NANCY 0 fr. 50 la douzaine BERGAMOTTES DE NANCY 1 fr. la boîte Pavés rafraîchissant au seigle 1 fr. pièce

Case à Louer

PAPIERS PEINTS Prix exceptionnels déduisant toute concurrence

CH. CHAUBOURG 1 bis, rue St-Dizier, 1 bis NANCY Ancienne Maison H. HOCQUARD

AUX CISEAUX D'ARGENT A. BRÉNAS JEUNE CHÉMISIER 39, Rue des Dominicains

Haute nouveauté pour Chemises

SPECIALITÉ DE GANTS DE GRENOBLE

Au Coin de St-Roch SAUMIER Tapissier LOCATION POUR LA VILLE et le dehors de LITERIE ET AMEUBLEMENTS Epuration de Literie AUX ÉLÉGANTS BRENAS Aîné HAUTES NOUVEAUTÉS POUR CHEMISES DE CÉRÉMONIES ET DE MARIAGES 21, Rue des Dominicains, Nancy

CHAPPELLERIE LORRAINE G. KNOLL NANCY

RAYON SPÉCIAL POUR DAMES ET ENFANTS Maison possédant, en même temps que Paris, les dernières Nouveautés PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE COURONNES MORTUAIRES La plus importante de la région NANCY - 5, rue du Pont-Mouja, - NANCY

J. GIROT Successeur de S. RAILLARD COMPTOIR SPÉCIAL DE COURONNES POUR Sociétés, Corporations, etc., avec emblèmes colorés. Remarque porte-couronnes pour cortèges à la disposition des Clients. Prime gratuite pour tous achats. Fiches extra de commande, exécution immédiate. Clerges de Première Communion et Luminaires. Téléphone relié aux premières Maisons de Paris. Atelier de réparation. Mécan. lithographiques. HIPPY, S. RAILLARD, couronnes mortuaires

MAISON DE CONFIANCE C. SCHMIDT NANCY 24, Rue Saint-Dizier, 24 RÉELLES OCCASIONS

GRAND ASSORTIMENT DE VOITURES D'ENFANTS MAROQUINERIE

E. THOUVENEL 29 et 31, Rue Saint-Dizier NANCY

CH. SCHMIDT Opticien 41, rue d'Amerval, NANCY

PARFUMERIE A PRIX RÉDUITS Ancienne Maison P. MONTIGNY Fondée en 1829 J. CABASSE Successeur 31, Rue Stanislas, 31, NANCY

H. GORLACHER NANCY PELLETERIES - FOURRURES Confections Manteaux et Jaquettes Loutré et Astrakan Conservation de fourrures NATURALISATION D'ANIMAUX Réparations - Transformation

CHAPPELLERIE AÎNÉ DELCHARD NANCY - 2, rue St-Dizier, 2 - NANCY Mise en vente annuelle de tous les Articles hors série 50 O/o de Rabais Très prochainement Exposition de toutes nos Nouveautés d'Été PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE FABRIQUE DE VANNERIE-BOISSELLERIE G. JEANDEL 18, Place du Marché, 18, NANCY ARTICLES DE MÉNAGE - RUCHES A ABEILLES Grand assortiment de filets à provisions COMMANDES --- RÉPARATIONS

FOURNITURES POUR FLEURS et Papier pour abat-jour PAPERIE COUPONNES funéraires

E. SERRIÈRE 12, Rue de la Faïencerie, 12 NANCY (Ne pas confondre avec la N° 16 qui n'a rien de commun avec la Maison E. SERRIÈRE)

SPECIALITÉ D'ENCADREMENTS Baguettes dorées, noir et or, Verres, Cartons VITRERIE J. CURÉ 110, Grande-Rue (ville-veille), 110 - NANCY

SPECIALITÉ DE LITERIE LITS EN FER Sommier élastiques MAISON THIÉRY BONNEVILLE A. THIÉRY 44, rue Saint-Dizier, 44, NANCY

BOUGIE A LA BOUGIE de l'Excellence Ruche d'Or Nauclemme P. DALBIN 18, rue du Pont-Mouja, 18, NANCY

Librairie SIDOT Frères NANCY, 3, Rue Raugraff, 3, NANCY LIVRES CLASSIQUES, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, SCIENCES ET ARTS Publications périodiques - Achat et vente de Livres d'occasion

CORDONNERIE NANCÉENNE Rayon exclusif pour Dames, Fillettes et Enfants Rayon spécial pour Hommes et Garçons E. THIERRI 41, Rue du Faubourg-des-Trois-Maisons NANCY

BIJOUTERIE, ORFÈVRE JOAILLERIE - HORLOGERIE Choix pour Corbelles de Mariage CHARLES MOLARD 47, Rue Saint-Dizier NANCY

A L'HIRONDELLE MAROQUINERIE FANTAISIE Articles de Voyage C. GIRARD 43, rue des Dominicains NANCY

NOUVELLE MACHINE A COUDRE à Grande Vitesse sans navette "EXCELSIOR" BEUGNOT, Mécanicien NANCY 27, Rue Stanislas, 27

MASSENET A NANCY

Massetnet était, en principe, peu partisan des répétitions générales publiques, on avait fait en sorte, dimanche matin, de ne pas laisser pénétrer dans la salle Poirel que les parents venus pour accompagner ces demoiselles des chœurs, les membres de la commission du Conservatoire, les représentants de la presse et quelques rares privilégiés.

A neuf heures le maître a fait son entrée sur la scène, salué par les applaudissements des artistes et du public. M. Ropartz, la présence au musicien de l'orchestre, et la remercié de l'honneur qu'il faisait au Conservatoire de Nancy en venant lui-même diriger l'exécution de quelques-unes de ses œuvres.

M. Massenet a répondu en quelques mots, disant combien il était heureux de se trouver au milieu de l'orchestre du Conservatoire de Nancy, où l'on fait maintenant de si bonne musique. Il a fait ensuite allusion au succès obtenu à Paris par les *Fantaisies*, l'œuvre remarquable du sympathique directeur de notre Conservatoire, et terminé en félicitant les musiciens d'avoir à leur tête un chef aussi distingué que M. Ropartz.

On a commencé ensuite la répétition, au cours de laquelle le maître a témoigné à plusieurs reprises de sa satisfaction pour la façon remarquable dont les artistes interprétaient ses œuvres, et pour l'intelligence avec laquelle ils suivaient les indications qu'il leur donnait de temps à autre.

Et, vers midi, la séance a été levée, non sans que Massenet eut, une fois encore, remercié les exécutants.

Massetnet chef d'orchestre

Quelle grandissime joie vous auriez eu, fervents admirateurs du Maître, d'assister à cette répétition où vous auriez goûté ses exquisités de tact et d'extrême bonté.

La baguette à la main, voici Massenet engageant l'attaque de ses phalanges de cordes, de bois et de cuivre, les encourageant tour à tour du geste et de la voix : « Bravo, mes amis, voilà qui est très bien fait. » — Tel le capitaine demandant et obtenant tout de ses soldats avec ces simples mots : « Allons les enfants... »

L'emballement est général au « Cabaret » des *Scènes alsaciennes*. Les cuivres soufflent à pleins poulmons et un *fortissimo* vient déborder dans un *plausissimo*. — Halte ! — Quelques coups de baguette font rapidement stopper l'orchestre entraîné par la vitesse acquise, et le Maître franchit en dernier ressort la question d'anticipation des cuivres par ce court dialogue : — La partition ne porte-t-elle pas deux p ? — Pardon, clause un trionisme. — Alors mettez en quatre, cela ne coûte pas plus cher.

On recommande à deux mesures en arrière et cela va cette fois à la complète satisfaction du maître qui sourit agréablement.

Les *scènes alsaciennes* a fort bien comprises par l'orchestre n'ont donné lieu qu'à quelques retouches.

La cloche trop rapprochée des « Tilleuls » cloche un peu, dit gaiement Massenet.

M. Guy Ropartz, en fermant rigoureusement la porte du vestiaire des artistes, pendant l'exécution du solo de cloche, obtient l'effet rêvé. La *Retraite française*, entendue de l'extrémité de la galerie Nord, produit une saisissante impression sur Massenet qui est visiblement ému, lorsqu'il voit l'alto plaindre à moduler son deuil et sa douleur. Alsace ! Alsace !

« Hâtons-nous, il est dix heures... Prenons *Narcisse*. Pour la première fois j'aurai le plaisir de l'entendre à l'orchestre » et le maître ajoute cette boutade modeste : « Lors de la création, j'étais trop jeune, on ne me jouait pas, cette audition est pour moi une bonne fortune, car quand je serai vieux on ne me jouera plus. »

L'accueil enthousiaste fait au plus charmant de nos mélodistes français est de nature à le rassurer sur l'avenir de son œuvre. Ce n'est pas demain que l'on abandonnera la musique qui séduit et qui plaît pour la musique scientifique des purs de purs.

Le festival Massenet laissera à Nancy un inoubliable souvenir. Le triomphe du maître était certain, prévu : on n'aurait pu le révoquer plus complet et plus éclatant. Le concert ne fut en réalité qu'une série d'ovations qui, commencées dans la salle, se continuèrent derrière le rideau, dans les galeries, où se pressait une foule aussi attentive qu'enthousiaste. Et je n'ai pas besoin de vous décrire les cris, les trépignements, les rappels qui saluèrent la sortie de Massenet et l'accompagnement par l'orchestre, jusqu'à sa venue. Il n'est pas de ceux qui ont dit d'un tel chanteur.

Au programme étaient inscrites deux pièces : *Narcisse* et *Vision*. Premiers pour le public et pour l'auteur qui n'en avait jamais entendu l'exécution d'orchestre.

Narcisse, nous dit la légende, méprisa l'amour de la nymphe Echo. Après de sa propre image, il se laissa mourir ou se tua, près de la fontaine qui reflétait ses traits ; il fut échangé en la fleur qui porte son nom et qui fut consacrée aux dieux infernaux. C'est sur ce poétique sujet que Massenet, dans sa jeunesse, écrivit la courte partition dont nous eûmes la première audition. C'est un petit bijou, tout de grâce et de charme, rempli de demi-teintes caressantes, et qui laisse une impression de douceur languoureuse et enveloppante. Le chœur des nymphes et des bergers notamment est d'une fraîcheur exquise. La danse menée par la flûte et le chœur qui l'accompagne sont d'une couleur délicieuse et rappellent le charmant entr'acte de *Phlémon et Baucis*, de Gounod, le chœur invisible enfin se développe en une de ces mélodies.

Quelle bonne leçon ont pu prendre les chœurs de notre Conservatoire ! — Chantez avec nous, chantez !

Dans la bouche de Massenet, le mot « chantez » a un sens suffisamment souligné par le geste endoyant qui l'accompagne. A ce seul mot nos dévoués choristes ont compris qu'il ne s'agit pas de dessiner la mélodie en une chuchote uniforme, de la *solfer*, mais qu'il faut la nuancer, en faire ressortir l'expression et les contrastes.

« Va, ça va, se hâte d'assurer Massenet au fur et à mesure que se développait la phrase doucement enivrante des Nymphes qui attirent Narcisse au sein des eaux. Combien fut intéressante la répétition des *Visions* ! Massenet, décrits par sa propre musique, semblait communiquer à chacun des exécutants le fluide de son inspiration. Lorsque la vision devint un horrible cauchemar... la physionomie du maître prend l'expression d'une angoisse profonde, ses bras s'élevèrent brusquement pour indiquer le crescendo de la course à l'abîme et l'orchestre entraîné, les cuivres en avant, s'élança victorieusement dans le précipice à travers mille difficultés.

Le calme se rétablit sur un sourire de Massenet. C'est que la vision devient souriante. La flûte égrène une agréable mélodie dont le maître paraît satisfait.

Puis au réveil, la surprise est charmante quand, par un de ces effets de lointain dont Massenet à le secret, on entend la voix aimée s'alliant au violon et à la harpe dans un ensemble délicieux.

Massetnet, qui aime le drame lyrique beaucoup plus que la musique symphonique proprement dite fut au comble du bonheur quand, après quelques accords sans importance, sa *musique de chambre* s'adaptait parfaitement au cadre de sa musique de scène.

Il faut recommencer quatre fois cet ensemble. La harpe n'avait pas fait sa partie, le violon était parti un temps trop tôt et, au même moment, pour comble de malheur, un instrument de l'orchestre joint et naturel au lieu de si bémol. Nous comptons voir le maître révoquer « sortir de son caractère ». Il n'en fut rien, et son amabilité courtoise persista en un de ces moments terribles où le *fortissimo* aurait certainement poussé Wagner à briser quelques archets et à pousser quelques *accords de l'orchestre*.

Massetnet, dont nous avons eu l'honneur de goûter la conversation spirituellement amicale, est un homme d'espérance et de cœur : c'est aussi un excellent chef d'orchestre, connaissant admirablement le fort et le faible de musiciens à la corde sensible et convaincu avec raison qu'avec eux on obtient plus qu'en faisant aimer qu'en se faisant craindre.

LE FESTIVAL MASSENET

Défense du Commerce

FABRIQUE DE PASSEMENTERIE HAUTE NOUVEAUTÉ
POUR DAMES

Spécialité de Fournitures pour Couturières

A. JACQUES

15, rue de la Faïencerie, 15
NANCY

Mercerie, Boutons, Doublures, Rubans
Velours, Dentelles, Broderies, Soirées, Fourrures
Dépôts et Consignations
Service des Expéditions, même rue, n° 16

AU REGENT

E. IOHMANN

BIJOUTIER, JOAILLIER, ORFÈVRE
A l'angle des rues des Carmes, 1, et Stanislas
NANCY

Grand assortiment de Bijouterie or et argent
HORLOGERIE, ORFÈVRE, BRONZES D'ART, BIJOUX LORRAINS
et Héraldiques
Prime gratuite pour tous achats.
Pièces extra de commande, exécution immédiatement.
Gierges de Première Communion et Luminaires.
Téléphone relié aux premières Maisons de Paris.
Atelier de réparations.
Adresses télégraphiques: GIROT, S. S. RAILLARD, couronnes mortuaires

FABRIQUE ET RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Achat et vente de Pierres précieuses

ÉCHANGE

CHAPELLERIE & MODE FRANÇAISE

SPECIALITÉ DE DEUIL E. SCHMIDT FOURNITURES POUR MODES

108, rue Saint-Dizier, 108
NANCY

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX

POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

Coups de fer gratuits aux Clients

MAISON LEFÈVRE-DENISE

MAISON DE CONFIANCE

MACARONS DE NANCY

0 fr. 50 la douzaine

BERGAMOTTES DE NANCY

1 fr. la boîte

Pavés rafraîchissant au seigle

1 fr. pièce

Case à Louer

PAPIERS PEINTS

Prix exceptionnels défiant toute concurrence

CH. CHAUBOURG

1 bis, rue St-Dizier, 1 bis

CHAPELLERIE LORRAINE

G. KNOLL

Angle des rues Raugraff et Saint-Dizier
NANCY

RAYON SPÉCIAL POUR DAMES ET ENFANTS

Maison possédant, en même temps que Paris,
les dernières Nouveautés

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE
COURONNES MORTUAIRES

La plus importante de la région

NANCY — 5, rue du Pont-Mouja, — NANCY

J. GIROT

Successeur de S. RAILLARD

COMPTOIR SPÉCIAL DE COURONNES POUR
Sociétés, Corporations, etc., avec emblèmes colorés.
Brançards porte-couronnes pour cortèges à la disposition
des Clients.
Prime gratuite pour tous achats.
Pièces extra de commande, exécution immédiatement.
Gierges de Première Communion et Luminaires.
Téléphone relié aux premières Maisons de Paris.
Atelier de réparations.
Adresses télégraphiques: GIROT, S. S. RAILLARD, couronnes mortuaires

MAISON DE CONFIANCE

C. SCHMIDT

NANCY

24, Rue Saint-Dizier, 24

RÉELLES OCCASIONS

GRAND ASSORTIMENT

DE
VOITURES D'ENFANTS

MAROQUINERIE

E. THOUVENEL

29 et 31, Rue Saint-Dizier
NANCY

CH. SCHMIDT

Opticien

11, rue d'Amerval, NANCY

Médaille d'Or

SPÉCIALITÉ POUR LA VUE

PARFUMERIE A PRIX RÉDUITS

Ancienne Maison P. MONTIGNY

Fondée en 1829

J. CABASSE

Successeur
31, Rue Stanislas, 31, NANCY

Succursale de la Maison Agnel à Paris

Grand choix Broderies fines, Dentelles, Fourrures

FOURNITURES POUR FLEURS
et Papier pour abat-jour

PAPETERIE

Couronnes funéraires

E. SERRIÈRE

12, Rue de la Faïencerie, 12

NANCY

(Ne pas confondre avec le N° 16 qui n'a rien de
commun avec la Maison E. SERRIÈRE)

SPÉCIALITÉ D'ENCADREMENTS

Baguettes dorées, noir et or, Verres, Cartons

VITRERIE J. CURÉ

119, Grande-Rue (Ville-Vieille), 119 — NANCY

Verres à vitres de toutes espèces, cannelé, dépoli

Verres mousseline et gravés — Glaces blanches

et étamées

Tablettes et Plaques de propreté

Dalles et Verres bruts et striés — Tuiles

Diamants — Mastics

SPÉCIALITÉ DE LITERIE

LITS EN FER

Sommiers élastiques

MAISON THIÉRY BONNEVILLE

A. THIÉRY

44, rue Saint-Dizier, 44, NANCY

Etoffes d'Ameublements.

Descentes de Lits et Tapis en tous genres

pour Eglises et Appartements

BOUGIE A LA BOUGIE

de l'Excellence Ruche d'Or Nancéienne

P. DALBIN

18, rue du Pont-Mouja, 18, NANCY

Manufacture de Gierges, Bougies et d'illuminations

CIRE JAUNE ET BLANCHE

GRAND CHOIX de COURONNES MORTUAIRES

Dépôt de Fabriques françaises de Paris et de Lyon

ARTICLES DE PREMIÈRE COMMUNION

GROS ET DÉTAIL

Librairie SIDOT Frères

NANCY, 3, Rue Raugraff, 3, NANCY

LIVRES CLASSIQUES, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE,

SCIENCES ET ARTS

Publications périodiques. — Achat et vente de

Livres d'occasion

FOURNITURES DE BUREAUX

Abonnements à tous les Journaux Français et Étrangers

CORDONNERIE NANCÉIENNE

Rayon exclusif pour Dames, Fillettes et Enfants

Rayon spécial pour Hommes et Garçons

E. THIÉRY

41, Rue du Faubourg-des-Trois-Maisons

NANCY

Atelier attaché à la Maison

MASSENET A NANCY

Massenet étant, en principe, peu partisan des répétitions générales publiques, on avait fait en sorte, dimanche Poiriel, de ne laisser pénétrer dans la salle Poiriel que les parents venus pour accompagner ces demoiselles des chœurs, les membres de la commission du Conservatoire, les représentants de la presse et quelques rares privilégiés.

A neuf heures le maître a fait son entrée sur la scène, salué par les applaudissements des artistes et du public. M. Ropartz l'a présenté aux musiciens de l'orchestre, et l'a remercié de l'honneur qu'il faisait au Conservatoire de Nancy en venant lui-même diriger l'exécution de quelques-unes de ses œuvres.

M. Massenet a répondu en quelques mots, disant combien il était heureux de se trouver au milieu de l'orchestre du Conservatoire de Nancy, où l'on fait maintenant de si bonne musique. Il a fait ensuite allusion au succès obtenu à Paris par les *Landes*, l'œuvre remarquable du sympathique directeur de notre Conservatoire, et terminé en félicitant les musiciens d'avoir à leur tête un chef aussi distingué que M. Ropartz.

On a commencé ensuite la répétition, au cours de laquelle le maître a témoigné à plusieurs reprises de sa satisfaction pour la façon remarquable dont les artistes interprétaient ses œuvres, et pour l'intelligence avec laquelle ils suivaient les indications qu'il leur donnait de temps à autre.

Et vers midi, la séance a été levée, non sans que Massenet eut, une fois encore, remercié les exécutants.

Massenet chef d'orchestre

Quelle grandissime joie vous auriez eu, fervents admirateurs du Maître, d'assister à cette répétition où vous auriez goûté ses exquisités de tact et d'extrême bonté.

La baguette à la main, voici Massenet engageant l'attaque de ses phalanges de cordes, de bois et de cuivre, les encourageant tour à tour du geste et de la voix: « Bravo, mes amis, voilà qui est très bien fait ». — Tel le capitaine demandant et obtenant tout de ses soldats avec ces simples mots: « Allons les enfants... »

L'emballement est général au « Cabaret » des *Scènes alsaciennes*. Les cuivres soufflent à pleins poumons et un *fortissimo* vient déborder dans un *pianissimo*. — Halte! — Quelques coups de baguette font rapidement stopper l'orchestre entraîné par la vitesse acquise, et le Maître tranche en dernier ressort la question d'anticipation des cuivres par ce court dialogue: — La partition ne porte-t-elle pas deux p? — Pardon, clame un trombone. — Alors mettez en quatre, cela ne coûte pas plus cher.

On recommence à deux mesures en arrière et cela va cette fois à la complète satisfaction du maître qui sourit agréablement.

Les « scènes alsaciennes » fort bien comprises par l'orchestre n'ont donné lieu qu'à quelques retouches.

La cloche trop rapprochée des « Tilleuls » cloche un peu, dit gaiement Massenet.

M. Guy Ropartz, en fermant rigoureusement la porte du vestiaire des artistes, pendant l'exécution du solo de cloche, obtient l'effet rêvé. La *Retraite française*, entendue de l'extrémité de la galerie Nord, produit une saisissante impression sur Massenet, qui est visiblement ému, lorsqu'il invite l'*alto* plaintif à moduler son deuil et sa douleur. Alsace! Alsace!

« Hétons-nous, il est dix heures... Prenons *Narcisse*. Pour la première fois j'ai le plaisir de l'entendre à l'orchestre » et le maître ajoute cette boutade modeste: « Lors de la création, j'étais trop jeune, on ne me jouait pas, cette audition est pour moi une bonne fortune, car quand je serai vieux on ne me jouera plus. »

L'accueil enthousiaste fait au plus charmeur de nos mélodistes français est de nature à le rassurer sur l'avenir de son œuvre. Ce n'est pas demain que l'on abandonnera la musique qui séduit et qui plait pour la musique *scientifique* des purs des purs.

Quelle bonne leçon ont pu prendre les chœurs de notre Conservatoire! — Chantez mesdemoiselles, chantez!

Dans la bouche de Massenet, le mot « chantez » a un sens suffisamment souligné par le geste ondoyant qui l'accompagne. A ce seul mot nos dévoués choristes ont compris qu'il ne suffit pas de dessiner la mélodie en une ébauche uniforme, de la *solfer*, mais qu'il faut la nuancer, en faire ressortir l'expression et les contrastes.

Ça va, ça va, sensible susurrer Massenet au fur et à mesure que se développait la phrase doucement enivrante des Nymphes qui attirent Narcisse au sein des eaux.

Combien fut intéressante la répétition des *Visions*! Massenet, électrisé par sa propre musique, semblait communiquer à chacun des exécutants le fluide de son inspiration. Lorsque la vision devient un horrible cauchemar... la physionomie du maître prend l'expression d'une angoisse profonde, ses bras s'agitent fiévreusement pour indiquer le *crescendo* de la course à l'abîme et l'orchestre entraîné, les cuivres en avant, s'élançait victorieusement dans le précipice à travers mille difficultés.

Le calme se rétablit sur un sourire de Massenet. C'est que la vision devient souriante. La flûte égrène une agréable mélodie dont le maître paraît satisfait.

Puis au réveil, la surprise est charmante quand, par un de ces effets de lointain dont Massenet à le secret, on entend la voix aimée s'alliant au violon et à la harpe dans un ensemble délicieux.

Massenet, qui aime le drame lyrique beaucoup plus que la musique symphonique proprement dite fut au comble du bonheur quand, après quelques accros sans importance, sa *musique de courtoise* s'adapta parfaitement au cadre de sa musique de scène.

Il fallut recommencer quatre fois cet ensemble. La harpe n'avait pas fait sa basse, le violon était parti un temps trop tôt et, au même moment, pour comble de malheur, un instrument de l'orchestre jouait si naturel au lieu de si bémol. Nous comptons voir le maître févère « sortir de son caractère ». Il n'en fut rien, et son amabilité courtoise persista en un de ces moments terribles où le *furor teutonico* aurait certainement poussé Wagner à briser quelques archets et à pousser quelques *sacrements tartuffes*.

Massenet, dont nous avons eu l'honneur de goûter la conversation spirituellement amicale, est un homme d'esprit et de cœur: c'est aussi un excellent chef d'orchestre, connaissant admirablement le fort et le faible de musiciens à la corde sensible et convaincu avec raison qu'avec eux on obtient plus en se faisant aimer qu'en se faisant craindre.

L. L.

LE FESTIVAL MASSENET

Le festival Massenet laissera à Nancy un inoubliable souvenir. Le triomphe du maître était certain, prévu: on n'aurait pu le rêver plus complet et plus éclatant. Le concert ne fut en réalité qu'une série d'ovations qui, commencées dans la salle, se continuèrent derrière le rideau, dans les galeries, où se pressait une foule aussi attentive qu'enthousiaste. Et je n'ai pas besoin de vous décrire les cris, les trépignements, les rappels qui saluèrent la sortie de Massenet et l'accompagnement, après le concert, jusqu'à sa voiture. Rarement Nancy fit montre d'une telle chaleur.

Au programme étaient inscrites deux primeurs: *Narcisse* et *Visions*. Primeurs pour le public et pour l'auteur qui n'en avait jamais entendu l'exécution d'orchestre.

Narcisse, nous dit la légende, méprisa l'amour de la nymphe Echo: épris de sa propre image, il se laissa mourir ou se tua près de la fontaine qui reflétait ses traits; il fut changé en la fleur qui porte son nom et qui était consacrée aux dieux infernaux. C'est sur ce poétique sujet que Massenet, dans sa jeunesse, écrivit la courte partition dont nous eûmes la première audition. C'est un petit bijou, tout de grâce et de charme, rempli de demi-teintes caressantes, et qui laisse une impression de douceur langoureuse et enveloppante. Le chœur des nymphes et des bergers notamment est d'une fraîcheur exquise, la danse menée par la flûte et le chœur qui l'accompagne sont d'une couleur délicieuse et rappellent le charmant entracte de *Phlémon et Baucis*, de Gounod, le chœur invisible enfin se développe en une de ces mé-

lodies captivantes dont Massenet a toujours eu le secret. Sans compter l'air de Narcisse tour à tour plaintif, pittoresque, voluptueux. Le succès de *Narcisse* a été très grand : il est allé à l'auteur d'abord, bien entendu, à sa charmante interprète M^{lle} Vilma, que nous retrouverons tout à l'heure, à M^{lle} Crepin dont l'organe si agréablement timbré et la diction si nette ont mis en parfait relief les récits de de la nymphe, aux chœurs, à l'orchestre enfin qui, dans tout ce concert, a fait des merveilles.

Visions ! C'est sur les hauteurs du Simplon. La dernière heure du jour est venue. Une grande tristesse s'est épanchée, la tristesse de la solitude. Les violons, en sourdine, coupés par de courts épisodes de cor, d'alto et de flûte, disent le calme de la nature. Las, le voyageur s'est endormi. Et il rêve.

Voici que des visions troubles son sommeil. Elles s'ébauchent légères et gracieuses en le sautillonnent des flûtes, elles se font envoiées et enveloppantes — ô le délicieux duo de violon et de harpe dans le lointain imprécis — elles deviennent agitées et terribles. Un thème poignant s'élève des cordes, qui va circuler dans toute l'orchestration, l'instrumentation se passionne, les cors bouffés font entendre des harmonies fantastiques, et la phrase désespérée éclate à toute volée aux cuivres, en une éclosion superbe.

Un coup de tam-tam. Le voyageur s'est éveillé. Autour de lui, c'est la nuit. Il écoute. Un violon solo, s'élève une chaude mélodie. Là-bas, au loin, une voix aimée lui répond, tendre et caressante, soutenue par les harpes aériennes de la harpe et les accents impassibles de l'orgue. Et, après ce dialogue charmant entre l'instrument et la voix, la symphonie se termine en un délicieux murmure.

Visions est, à notre goût, une des pages les plus remarquables de Massenet. L'auteur, à côté de la note enveloppante dans laquelle il excelle, y a témoigné d'une véritable grandeur et d'une passion sincère. On ne saurait trop remercier le maître d'avoir réservé à nos concerts la première audition de l'œuvre. Notre orchestre, et en particulier les solistes, MM. Hekking, Stéveniers, le harpiste M. Robert, ont reçu les félicitations et les remerciements de l'auteur : il n'a pas oublié non plus l'excellent organiste M. Hesse et c'est avec émotion qu'il lui a rappelé le temps où ils étaient tous deux élèves d'Ambroise Thomas et où ils se partageaient le premier prix de fugue au Conservatoire de Paris.

M^{lle} Vilma nous a chanté ensuite quatre mélodies ravissantes accompagnées au piano par l'auteur. La jeune artiste les détaille avec un esprit, une vivacité, un sentiment des nuances vraiment remarquables. Son succès a été des plus vifs. Et vous pensez quelle légèreté, quelle discrétion, quelle délicatesse met Massenet dans son accompagnement.

Vient enfin les fameuses *Scènes alsaciennes*. Ce n'est pas, bien entendu, l'œuvre qui remporta le moins de succès. On applaudit à tout rompre ces tableaux si vivants, si pittoresques : le dimanche matin d'abord, avec ses rues désertes, ses églises pleines et les chants religieux entendus au loin, le cabaret et sa bruyante gaieté, la chanson des gardes-forestiers d'une si pleine sonorité, le duo d'amour sous les tilleuls si tendre et si langoureux (bravo ! MM. Meyer et Schwartz), la danse joyeuse enfin, le soir, sur la grande place, les cris de la foule, le tournoiement des couples et la retraite qui passe au loin, la retraite française, celle qui, hélas ! depuis vingt-cinq ans, ne sonne plus !

L'enthousiasme, après cette audition, fut à son comble. Un superbe bouquet de violettes fut offert à Massenet par une jeune fille des chœurs et, au nom de la municipalité et du Conservatoire, une coupe d'Emile Gallé — un maître aussi — lui fut remise par M. Guy Ropartz. Ce sera pour Massenet, à n'en pas douter, un précieux souvenir de cette belle journée.

Le concert avait commencé par l'ouverture de *Tristram* de M. Th. Dubois, œuvre fort bien faite, d'une écriture correcte, quoi qu'impersonnelle. Il s'est magnifiquement terminé par l'admirable *Chasseur maudit* de César Franck.

Et il ne nous reste plus qu'à remercier M. Guy Ropartz qui fut le promoteur et l'organisateur éclairé de cette audition au programme de laquelle il inscrivit, par une attention délicate, le nom de ses trois maîtres : Dubois, Massenet et César Franck.

G. B.

P. S. — A la soirée qui eut lieu dimanche soir, chez M. Ropartz, Massenet accompagna au piano M^{lle} Vilma, à qui on redemanda les mélodies qu'elle avait chantées au concert. Le maître fut charmant. Il est enchanté de l'accueil qui lui fut fait à Nancy.

Progrès
le Meun

LES INONDATIONS

A Nancy

L'eau continue à monter lentement mais avec une persistance désespérante. Depuis longtemps toutes les prairies riveraines de la Meurthe sont inondées.

Lundi matin, dès quatre heures, les communications étaient interrompues entre Nancy et Tomblaine, la chaussée étant envahie par l'eau. Toutes les baraques sont d'ailleurs abandonnées. On a pu avertir les habitants assez tôt pour qu'il n'y ait pas d'accidents.

Une seule est encore habitée, mais elle n'a rien à craindre, car elle est placée sur une butte assez haute, et la moitié de Nancy serait inondée, avant que l'eau pût atteindre cette maison.

L'aspect de la malheureuse prairie de Tomblaine est des plus tristes ; on voit un immense lac d'eau d'où émergent les toits des pauvres.

Des hommes, dans l'eau jusqu'au ventre, essayent de parvenir jusqu'à leurs maisons pour prendre des objets nécessaires.

Des femmes et des enfants sont sur le bord de l'eau, regardant mélancoliquement l'inondation.

Comme toujours, la chaussée du chemin de fer de ceinture est transformée en rue. Grâce à elle, on peut communiquer assez facilement.

Les familles inondées indigentes ont reçu de la municipalité des billets de logement. Tout le monde leur vient en aide dans la mesure du possible. D'ailleurs, des piquets des régiments d'infanterie de Nancy sont disséminés le long des bords de la Meurthe, prêts à tout.

Les établissements de bains, plus particulièrement menacés, semblent bien résister au courant.

Aux bains Poirel, le garçon, un nommé Schmidt, s'est particulièrement distingué toute la nuit et la matinée il a rendu de grands services.

Jusqu'à présent, aucun accident à déplorer.

Pourtant ce matin, M. Poirot et son fils ont failli se noyer, la barque qu'ils montaient ayant chaviré par suite du courant. Grâce à leur courage et leur sang froid, et à la promptitude des secours, ils ont pu se sauver et en ont été quittes pour un bain froid.

La Meurthe a continué à monter toute la nuit et dans la matinée de lundi.

En remontant de Malzéville au Pont-d'Essey, par la route qui relie ces deux villages, on ne voit partout que des prés inondés au milieu desquels émergent de-ci de-là quelques baraques.

Toutes les maisons situées entre la Meurthe et le chemin de fer de ceinture sont entourées par l'eau. Les habitants se sont réfugiés aux étages supérieurs en attendant la fin de la crue. Il existe plusieurs ponceaux sur le chemin de fer de ceinture, l'eau passant par dessus envahit lentement l'autre côté de la voie située entre le canal et le chemin de fer.

Dans le faubourg Sainte-Catherine existent plusieurs jardins de maraîchers ; l'eau les couvre et l'on voit flotter à la surface de la paille, du fumier et des débris de toutes sortes.

Le canal de déversement est plein jusqu'aux bords, le chemin des Sœurs est en partie couvert par l'eau à la hauteur des Grands-Moulins. Un bec de gaz continue à brûler, l'eau empêchant de l'approcher. De nombreux curieux stationnent sur les ponts. Sous la passerelle Sainte-Catherine, l'eau s'engouffre en produisant un bruit sourd ; on voit passer flottant sur l'eau des planches, des caisses, des bûches. « C'est la prairie qui démenage », disent les curieux en contemplant l'usine Liébaut, dont les parties basses sont envahies par les eaux.

En amont du Pont-Cassé existe un remous épouvantable. Il est produit par la rencontre de deux courants, l'un qui suit directement le canal de décharge, l'autre qui arrive par le canal, généralement à sec, passant devant le chalet Frühinsholz. La passerelle, qui relie la route de Château-Salins aux cités de la tonnelerie, a été attachée avec d'énormes câbles aux arbres de la route. Le choc des eaux la fait trembler. Au champ de patinage du terminus, on ne voit plus rien ; seul un écarteau émerge au milieu des eaux. On lit le mot « buvette ».

Il est de circonstance, il y a, en effet, de quoi boire un bon coup, suivant l'expression vulgaire, dans cette immense nappe d'eau. C'est ce qui a failli arriver à un homme, monté sur une barque avec laquelle il tentait de recueillir quelques planches çà et là. La barque poussée par le courant a probablement heurté un pieu caché par les eaux et a subi une forte secousse. L'homme qui la montait a été ébranlé par le choc, et a failli tomber à l'eau.

Sur les toits des maisonnettes qui émergent sont perchés mélancoliquement des oiseaux qui semblent échappés des eaux.

« Que d'eau ! que d'eau ! » C'est le cri de toutes les personnes qui depuis le Pont-d'Essey regardent la plaine.

A perte de vue on ne voit qu'une eau jaunâtre qui s'étend dans la direction de Jarville et toujours, l'eau mugit en s'engouffrant sous les piles du pont.

Tout le monde habitant les environs de Meurthe est sur pied. On s'attend à voir l'eau monter dans des proportions inquiétantes.

La route du Pont-d'Essey n'a pas encore été reconverte, mais si la crue s'accroît elle le sera, car l'eau commence déjà à éroder les trottoirs qui longent le bas de la cité Frühinsholz.

MM. Purnot et Kingsbourg, conseillers de préfecture, se sont rendus ce matin aux bords de la Meurthe pour se rendre compte de la situation et juger des mesures à prendre.

En attendant, on a déjà commencé à loger les habitants de la Prairie. Vers midi, les agents en ont amené un grand nombre au commissariat central. On leur a immédiatement délivré des billets de logement et des bons de soupe.

Nous sommes heureux de donner les noms de quelques courageux citoyens qui se sont particulièrement distingués pendant l'inondation. Ce sont MM. Chapelle, Masson, caporal de sapeurs-pompiers ; Georges Brion, employé aux Magasins-Réunis ; Henri Jeandel, tripiier.

Ils ont tous vaillamment secondé M. Gérard et ses sauveteurs, qui, une fois de plus, ont fait honneur à leur vieille réputation de dévouement et de courage.

A côté de ces faits, il s'en est produit d'autres d'un tout autre genre ; ainsi au moment où l'on faisait évacuer les baraques de Tomblaine, le sergent de garde au pont a surpris deux individus qui malheureusement il n'a pu arrêter, volant dans une baraque abandonnée par ses maîtres.

L'eau continue à monter ; à trois heures elle atteint un maximum de 3^m,50, c'est donc 0^m,60 de moins qu'aux dernières inondations.

Malgré la pluie persistante qui ne cesse de tomber sur la ville, la Meurthe baisse de plus en plus. C'était prévu, car la mairie a reçu, à deux heures d'intervalle, deux dépêches de M. Monet. En voici la teneur :

« A Lunéville, la Vezouse, qui atteignait dimanche soir un maximum d'élévation de 2^m,40, retombe lundi matin à 1^m,90 et baisse de plus en plus. La Meurthe ne monte plus que très lentement ; il est donc probable qu'à Nancy la rivière va continuer de monter pendant la journée et pourra atteindre dans l'après-midi la cote de 3^m,80 à Malzéville.

Le maximum définitif n'étant pas fixé, il l'a été plus tard par une seconde dépêche qui le cote entre 3^m,50 et 3^m,70. Cette même dépêche ajoute que la hausse continuera à Nancy pendant une partie de la nuit et sera suivie d'une baisse lente mais sûre.

Et en effet, jusqu'à présent, les événements semblent réaliser ces données. A Tomblaine, à l'endroit le plus menacé, l'eau baisse à vue d'œil. Pourtant les postes veillent un peu partout. Les soldats du 7^e, au nombre d'une dizaine, bivouaquent sur le chemin de Tomblaine, ruisselant sous la pluie, essayant en vain de se réchauffer près d'un grand brasier qui éclaire au loin la plaine. Ces malheureux troupiers ont eu d'ailleurs fort à faire pendant la journée.

Les inondés ont même mis de la mauvaise volonté à sortir de leurs habitations. Il a fallu à maintes reprises employer la force et nous avons vu un soldat transporter sur son dos, au milieu de l'eau et de la boue, une femme qui avait refusé absolument de quitter sa maison pourtant inondée.

Que dire contre cet entêtement stupide : plaindre les sauveteurs et les soldats, qui après avoir lutté contre l'eau sont encore obligés de combattre la mauvaise volonté des gens qu'ils veulent secourir.

Les autorités municipales ont tenu, par leur présence, à relever les courages. D'autre part, le service d'ordre est fort bien organisé. Les sauveteurs se sont montrés à la hauteur de la situation, et chacun a fait son devoir.

TRIBUNE POUR TOUS.

Prolongement de la rue Victor Hugo. On nous écrit de Nancy :

Les dangers auxquels sont exposés, en cas d'inondations, les malheureux habitants de la prairie de la Tomblaine, ceux d'une partie du faubourg Saint-Georges et des environs du Crosne, indiquent surabondamment que Nancy ne peut continuer à prendre de l'extension de ces côtés, et que c'est ailleurs qu'il faut chercher à construire. Peut-être serait-il prudent de songer même à abandonner un certain nombre d'habitations où, ces jours derniers encore, ont dû être portés des secours.

Depuis longtemps, il est question de prolonger la rue Victor Hugo jusqu'à Maxéville. Une pétition, couverte de signatures, a récemment été adressée, dans ce sens, au conseil municipal, et nous ne pouvons qu'insister pour qu'une suite favorable y soit donnée.

La situation relativement élevée du quartier dont il s'agit le met à l'abri des inondations et le place dans des conditions de salubrité qui sont une précieuse garantie pour la santé publique.

Ces seules considérations devraient suffire pour décider les hésitants. Mais le prolongement de la rue Victor Hugo constituerait, en outre, une grande artère de Nancy, à laquelle viendraient aboutir des rues déjà existantes, dont quelques-unes, celle d'Auxonne, par exemple, réclament des améliorations à plusieurs points de vue, et des rues nouvelles qui s'ouvriraient, sans doute, à bref délai, en raison de l'heureuse situation de cette partie de notre territoire. D'où il suit que la réalisation du projet qui nous occupe aurait pour résultats de doter notre ville d'un quartier vaste et sain, en même temps qu'il contribuerait à l'embellissement et à la prospérité de l'important faubourg de Boudonville.

Ainsi exécutées, les choses répondraient, d'ailleurs, à un besoin réel. Nous n'en voulons pour preuve que le nombre considérable de maisons, plus ou moins éparées, qui s'élèvent, depuis quelque temps, au nord-ouest de la ville. Mais chacun construit d'après ses convenances personnelles, sans vues d'ensemble, sans préoccupations d'ordonnance, sans souci peut-être de l'intérêt général qui ne se manifeste pas d'une manière évidente.

Dès maintenant, il importe donc de prendre des mesures administratives de nature à assurer la régularité de l'aspect et la facilité de la circulation. Attendre plus longtemps serait s'exposer, plus tard, à des expropriations onéreuses, alors qu'aujourd'hui bon nombre de propriétaires offrent gratuitement la partie de leurs terrains nécessaire à l'établissement de la rue.

Impartial
le Meun